DBI SALA®

The Ultimate in Fall Protection

flexiguard®

Le dispositif antichute du mât articulé réglable

Numéros de modèle :
(8530540, 8530586, and Items in Figure 1)

MANUEL D'UTILISATION

1

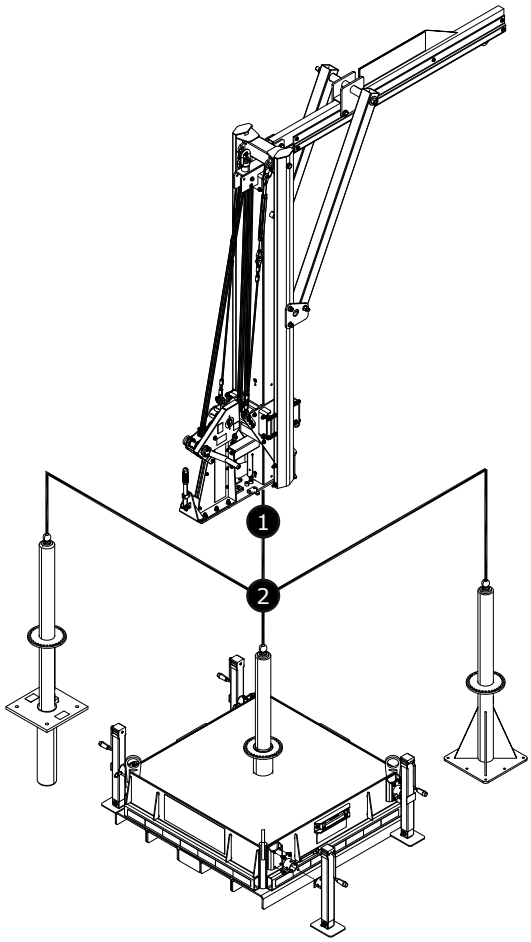

1	Ⓐ	Ⓑ	Ⓒ
8530557	10 pi (m)	16 pi (4,9 m)	6,5 pi (2 m)
8530558	13 pi (4 m)	20 pi (6 m)	6,5 pi (2 m)
8530559	15 pi (4,6 m)	25 pi (7,6 m)	6,5 pi (2 m)

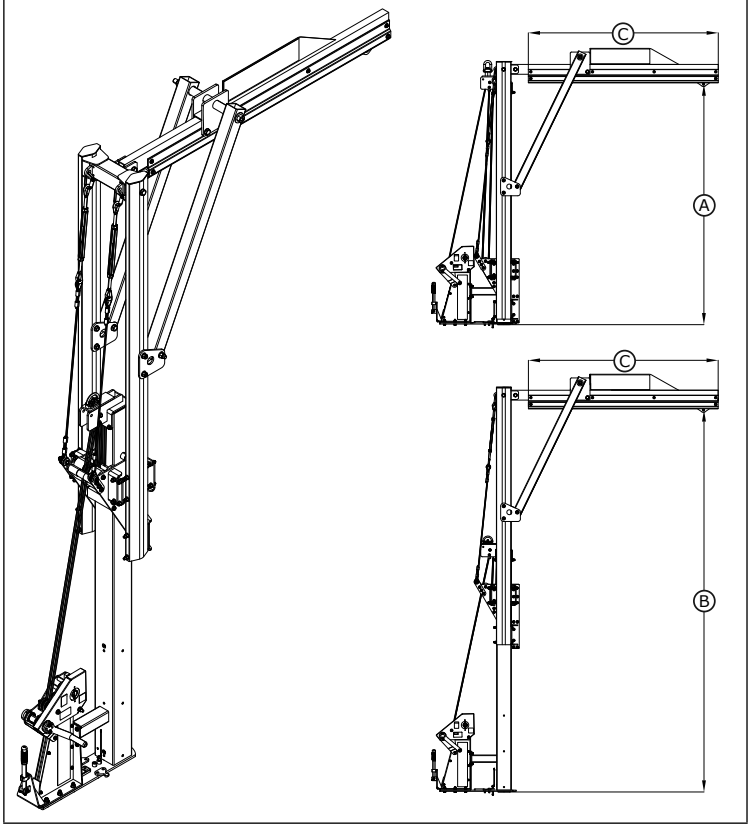

2

8530565

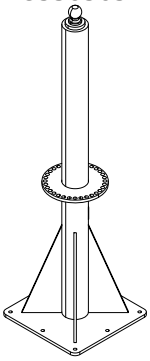

8530564

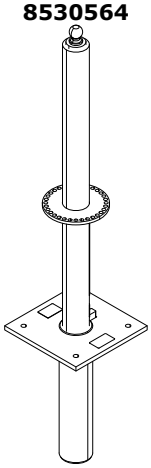

8530566

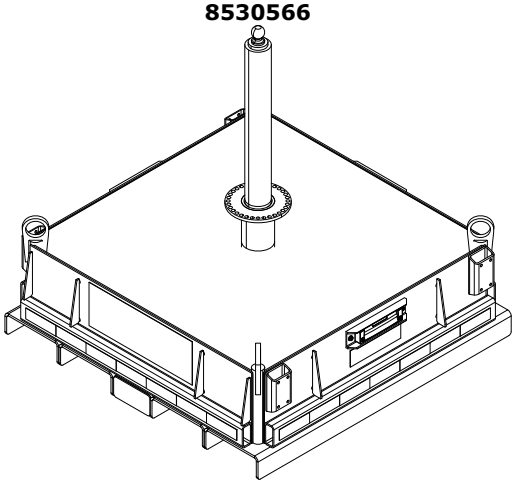

5 000 lb (2 268 kg)

Nº DE FORMULAIRE : 5903498
RÉV. : C

© Copyright 2015, Capital Safety

2

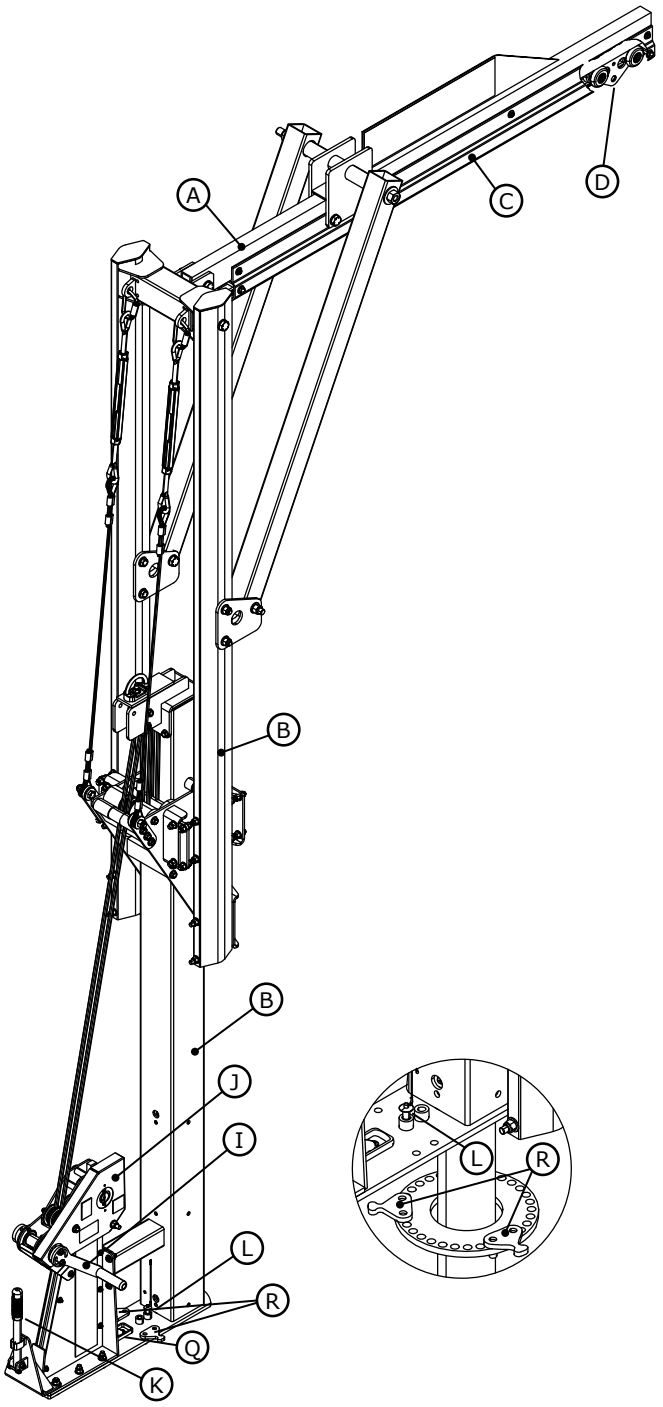

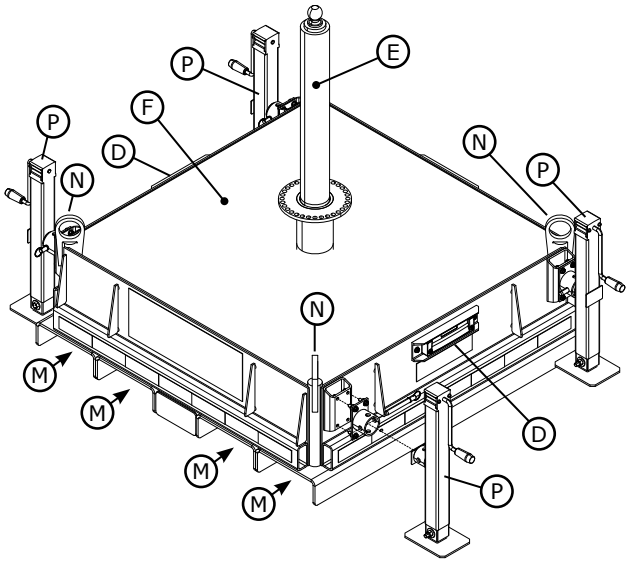

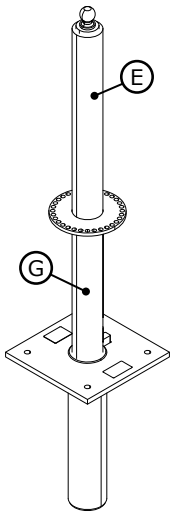

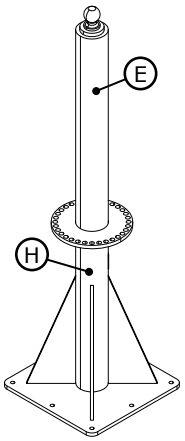

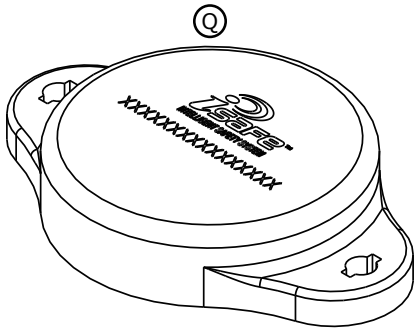

3

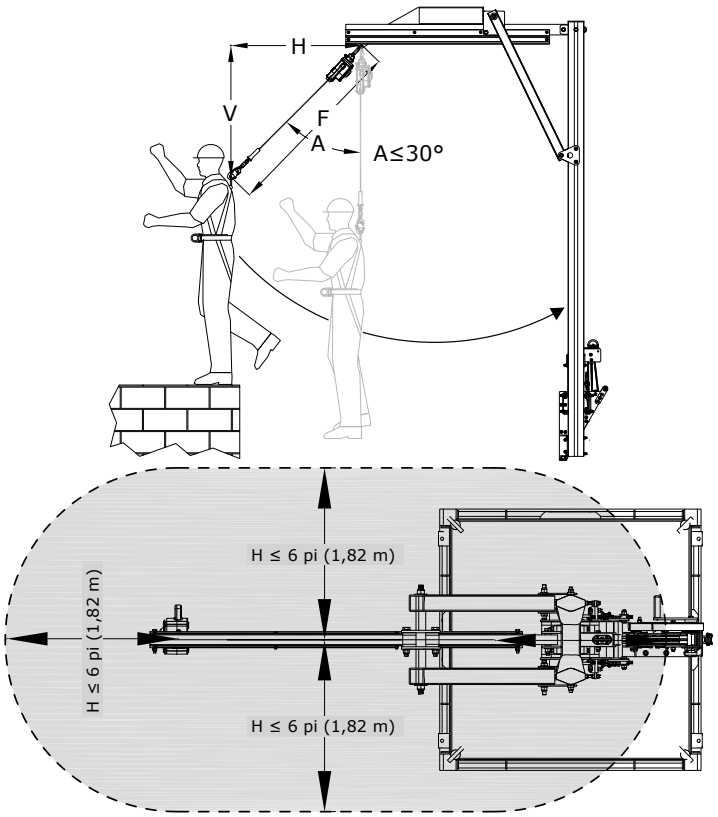

F pi (m)	← H - pi (m) →						
	0 (0,0)	1 (0,3)	2 (0,6)	3 (0,9)	4 (1,2)	5 (1,5)	6 (1,8)
0 (0,0)	0,0 (0,0)	1,0 (0,3)	2,0 (0,6)	3,0 (0,9)	4,0 (1,2)	5,0 (1,5)	6,0 (1,8)
1 (0,3)	1,0 (0,3)	1,4 (0,4)	2,2 (0,7)	3,2 (1,0)	4,1 (1,3)	5,1 (1,6)	6,1 (1,9)
2 (0,6)	2,0 (0,6)	2,2 (0,7)	2,8 (0,9)	3,6 (1,1)	4,5 (1,4)	5,4 (1,6)	6,3 (1,9)
3 (0,9)	3,0 (0,9)	3,2 (1,0)	3,6 (1,1)	4,2 (1,3)	5,0 (1,5)	5,8 (1,8)	6,7 (2,0)
4 (1,2)	4,0 (1,2)	4,1 (1,3)	4,5 (1,4)	5,0 (1,5)	5,7 (1,7)	6,4 (2,0)	7,2 (2,2)
5 (1,5)	5,0 (1,5)	5,1 (1,6)	5,4 (1,6)	5,8 (1,8)	6,4 (2,0)	7,1 (2,2)	7,8 (2,4)
6 (1,8)	6,0 (1,8)	6,1 (1,9)	6,3 (1,9)	6,7 (2,0)	7,2 (2,2)	7,8 (2,4)	8,5 (2,6)
7 (2,1)	7,0 (2,1)	7,1 (2,2)	7,3 (2,2)	7,6 (2,3)	8,1 (2,5)	8,6 (2,6)	9,2 (2,8)
8 (2,4)	8,0 (2,4)	8,1 (2,5)	8,2 (2,5)	8,5 (2,6)	8,9 (2,7)	9,4 (2,9)	10,0 (3,0)
9 (2,7)	9,0 (2,7)	9,1 (2,8)	9,2 (2,8)	9,5 (2,9)	9,8 (3,0)	10,3 (3,1)	10,8 (3,3)
10 (3,0)	10,0 (3,0)	10,0 (3,1)	10,2 (3,1)	10,4 (3,2)	10,8 (3,3)	11,2 (3,4)	11,7 (3,6)
11 (3,4)	11,0 (3,4)	11,0 (3,4)	11,2 (3,4)	11,4 (3,5)	11,7 (3,6)	12,1 (3,7)	12,5 (3,8)
12 (3,7)	12,0 (3,7)	12,0 (3,7)	12,2 (3,7)	12,4 (3,8)	12,6 (3,9)	13,0 (4,0)	13,4 (4,1)
13 (4,0)	13,0 (4,0)	13,0 (4,0)	13,2 (4,0)	13,3 (4,1)	13,6 (4,1)	13,9 (4,2)	14,3 (4,4)
14 (4,3)	14,0 (4,3)	14,0 (4,3)	14,1 (4,3)	14,3 (4,4)	14,6 (4,4)	14,9 (4,5)	15,2 (4,6)
15 (4,6)	15,0 (4,6)	15,0 (4,6)	15,1 (4,6)	15,3 (4,7)	15,5 (4,7)	15,8 (4,8)	16,2 (4,9)
16 (4,9)	16,0 (4,9)	16,0 (4,9)	16,1 (4,9)	16,3 (5,0)	16,5 (5,0)	16,8 (5,1)	17,1 (5,2)
17 (5,2)	17,0 (5,2)	17,0 (5,2)	17,1 (5,2)	17,3 (5,3)	17,5 (5,3)	17,7 (5,4)	18,0 (5,5)
18 (5,5)	18,0 (5,5)	18,0 (5,5)	18,1 (5,5)	18,2 (5,6)	18,4 (5,6)	18,7 (5,7)	19,0 (5,8)
19 (5,8)	19,0 (5,8)	19,0 (5,8)	19,1 (5,8)	19,2 (5,9)	19,4 (5,9)	19,6 (6,0)	19,9 (6,1)
20 (6,1)	20,0 (6,1)	20,0 (6,1)	20,1 (6,1)	20,2 (6,2)	20,4 (6,2)	20,6 (6,3)	20,9 (6,4)
21 (6,4)	21,0 (6,4)	21,0 (6,4)	21,1 (6,4)	21,2 (6,5)	21,4 (6,5)	21,6 (6,6)	21,8 (6,7)
22 (6,7)	22,0 (6,7)	22,0 (6,7)	22,1 (6,7)	22,2 (6,8)	22,4 (6,8)	22,6 (6,9)	22,8 (7,0)
23 (7,0)	23,0 (7,0)	23,0 (7,0)	23,1 (7,0)	23,2 (7,1)	23,3 (7,1)	23,5 (7,2)	23,8 (7,2)
24 (7,3)	24,0 (7,3)	24,0 (7,3)	24,1 (7,3)	24,2 (7,4)	24,3 (7,4)	24,5 (7,5)	24,7 (7,5)
25 (7,6)	25,0 (7,6)	25,0 (7,6)	25,1 (7,6)	25,2 (7,7)	25,3 (7,7)	25,5 (7,8)	25,7 (7,8)

← V - pi (m) →

4

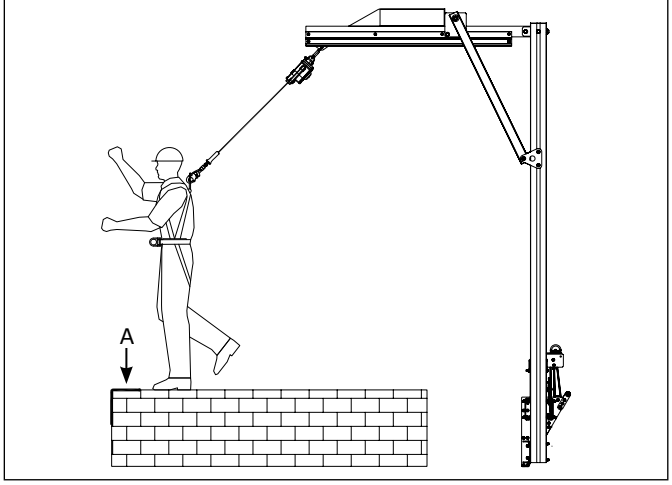

5

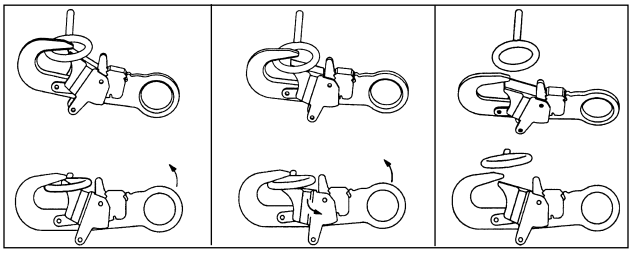

A B C

6

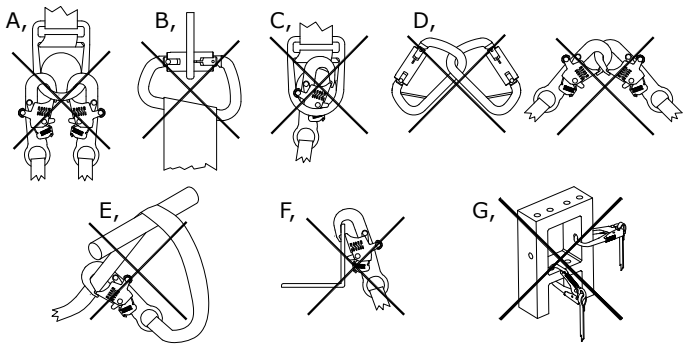

7

① ②

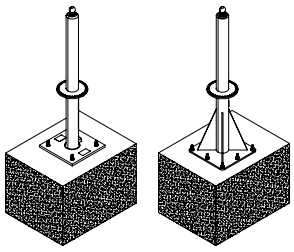

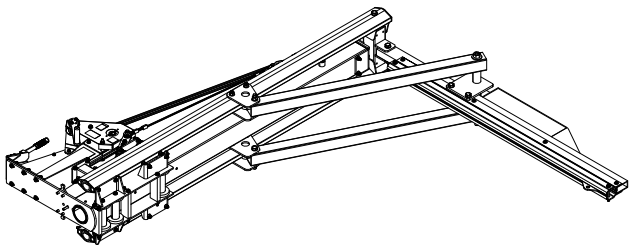

③

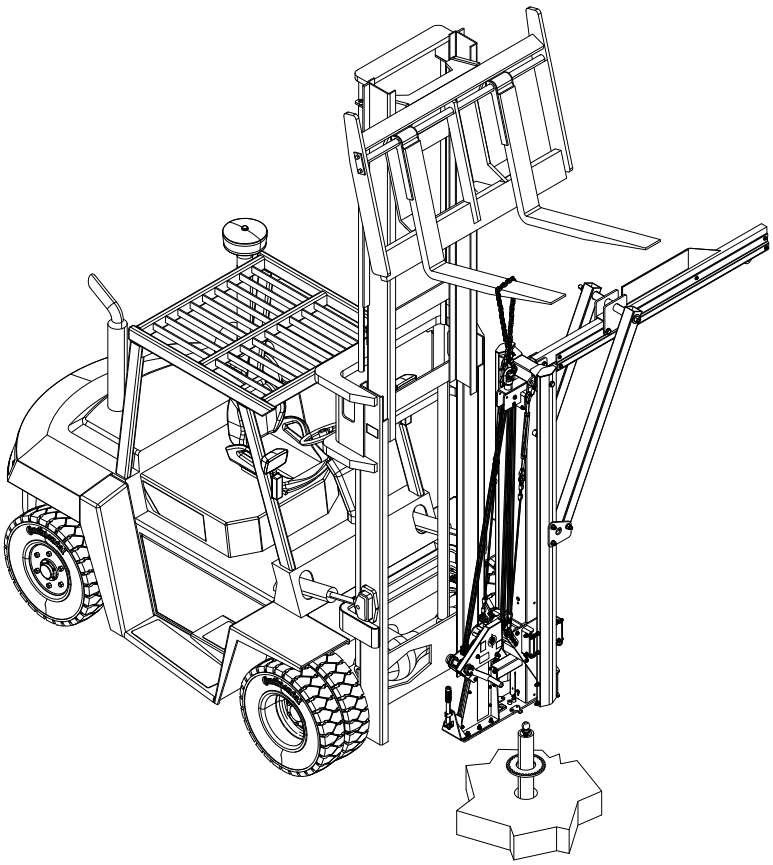

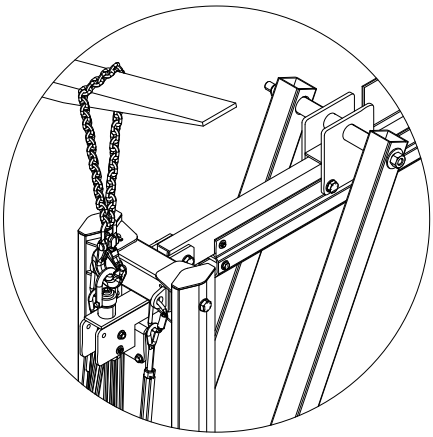

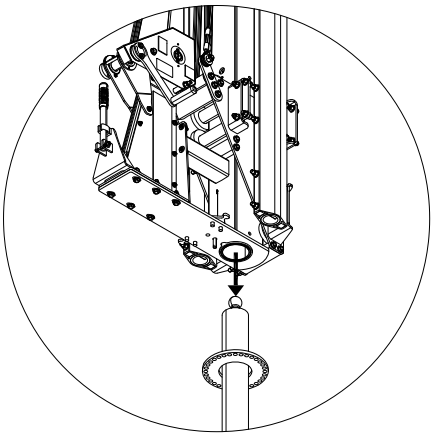

④ ⑤

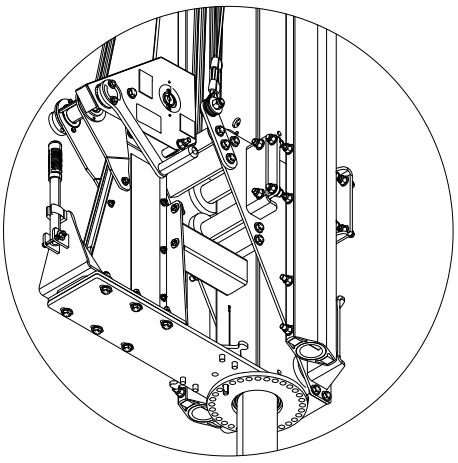

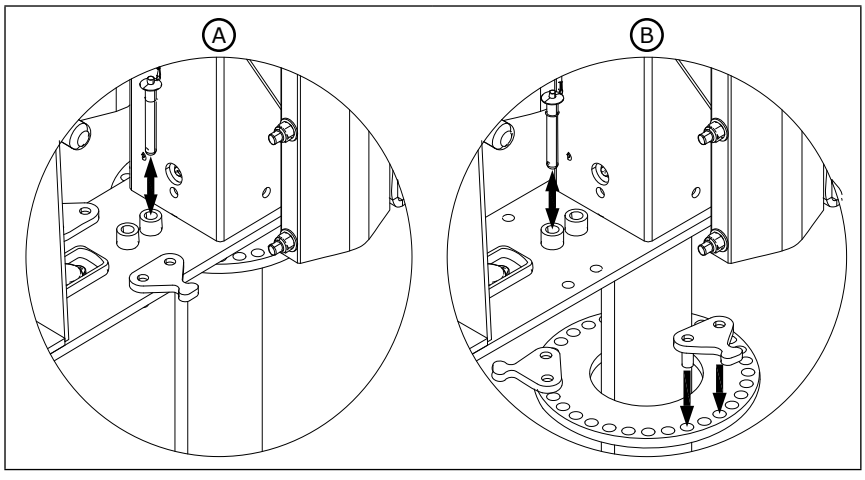

8

①

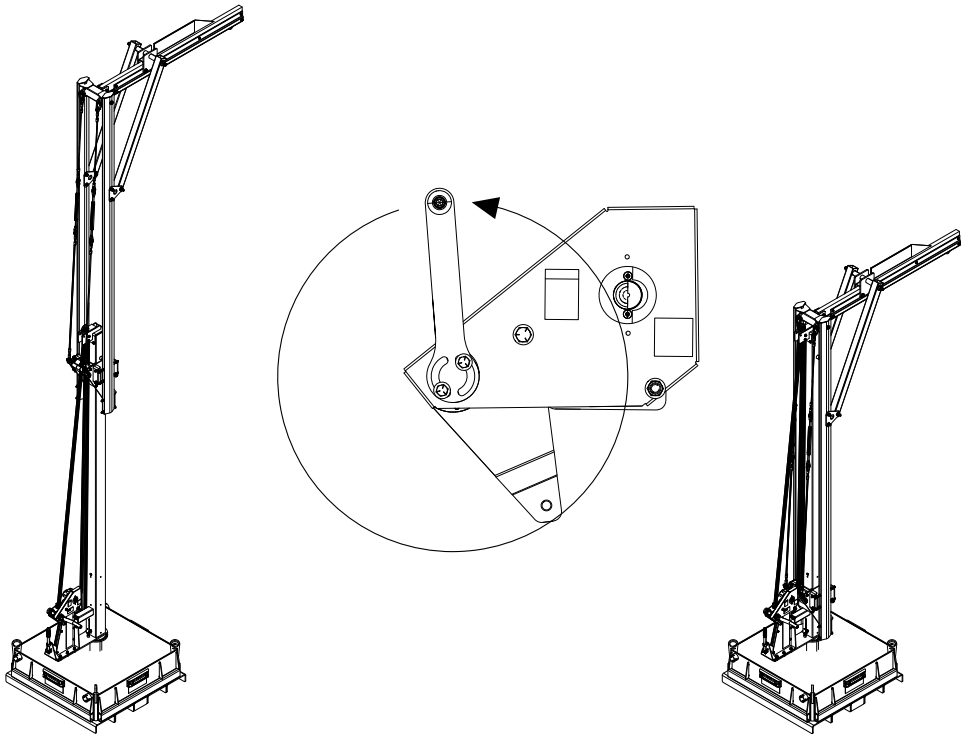

②

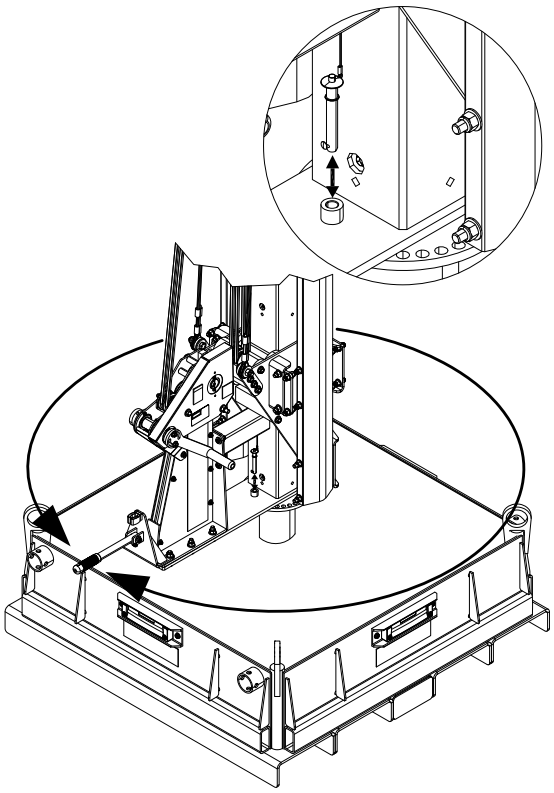

③

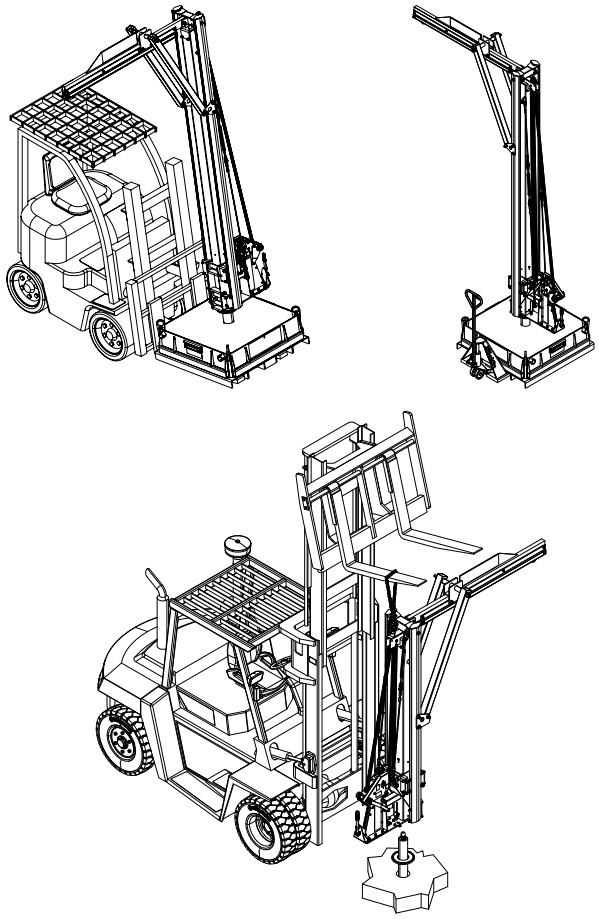

9

①

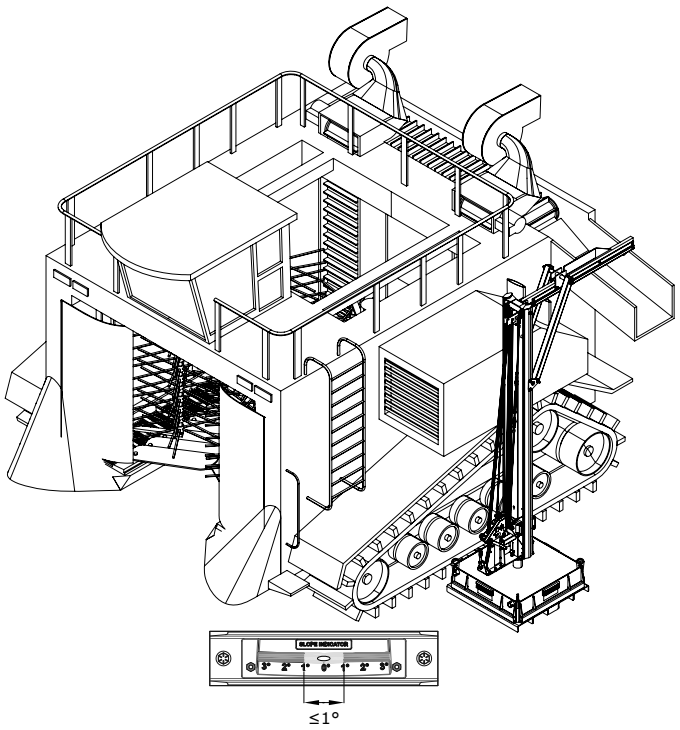

②

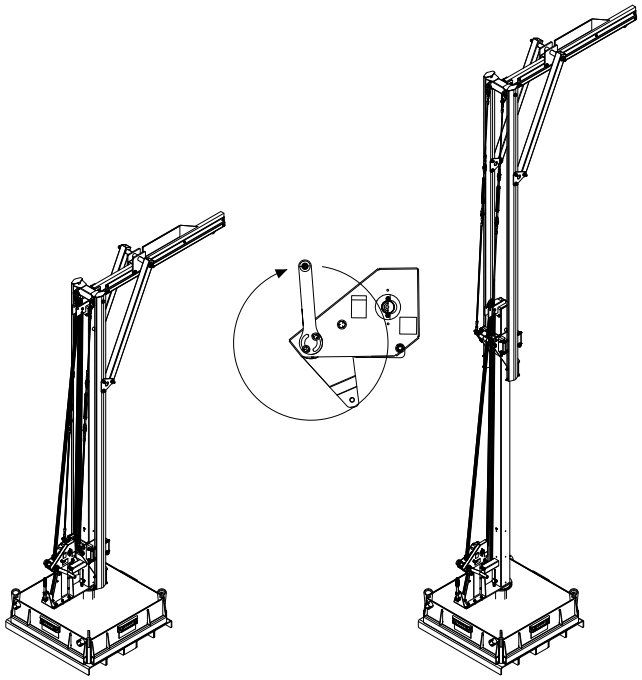

③

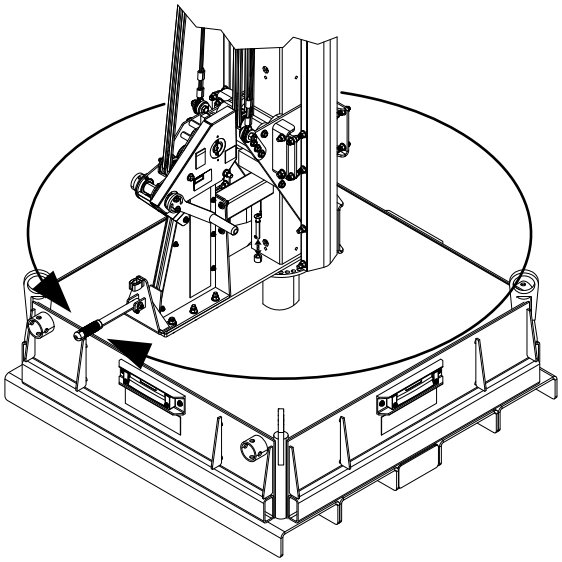

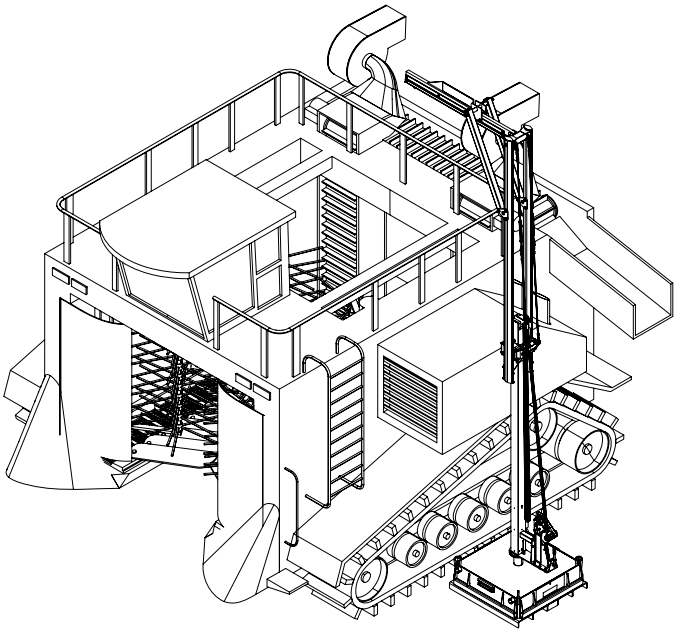

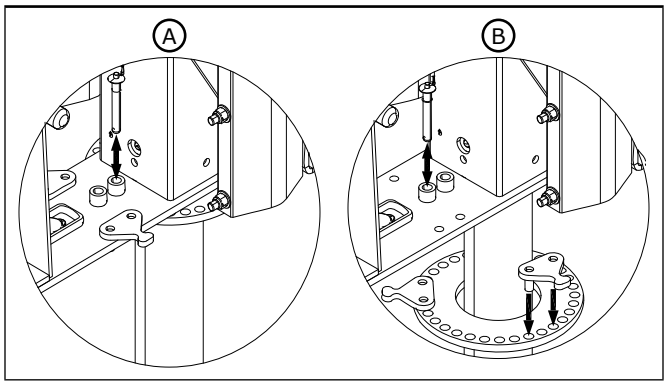

10

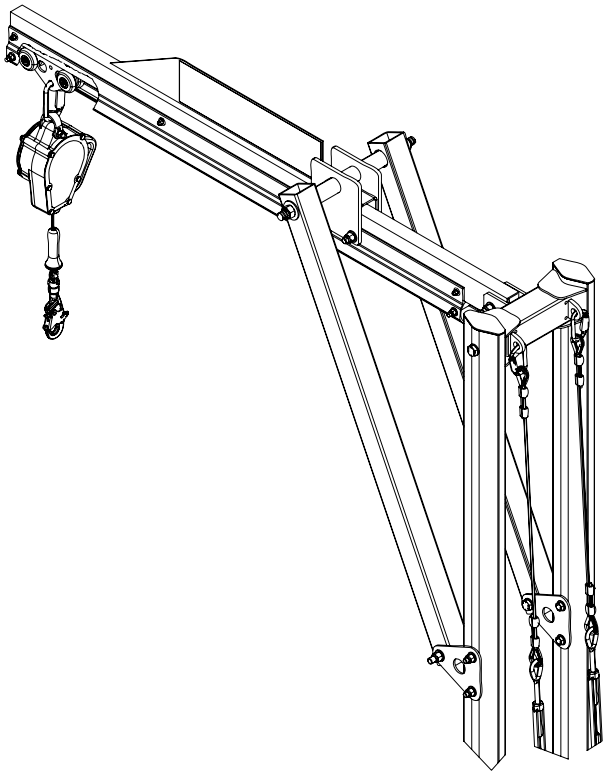

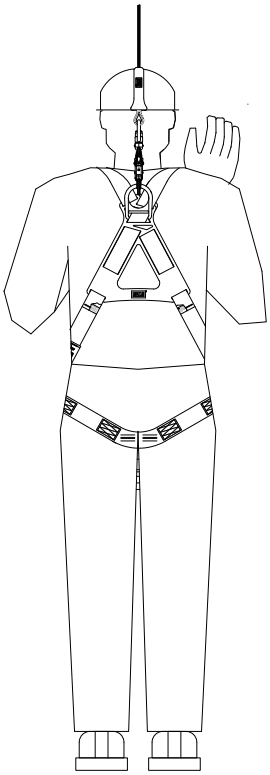

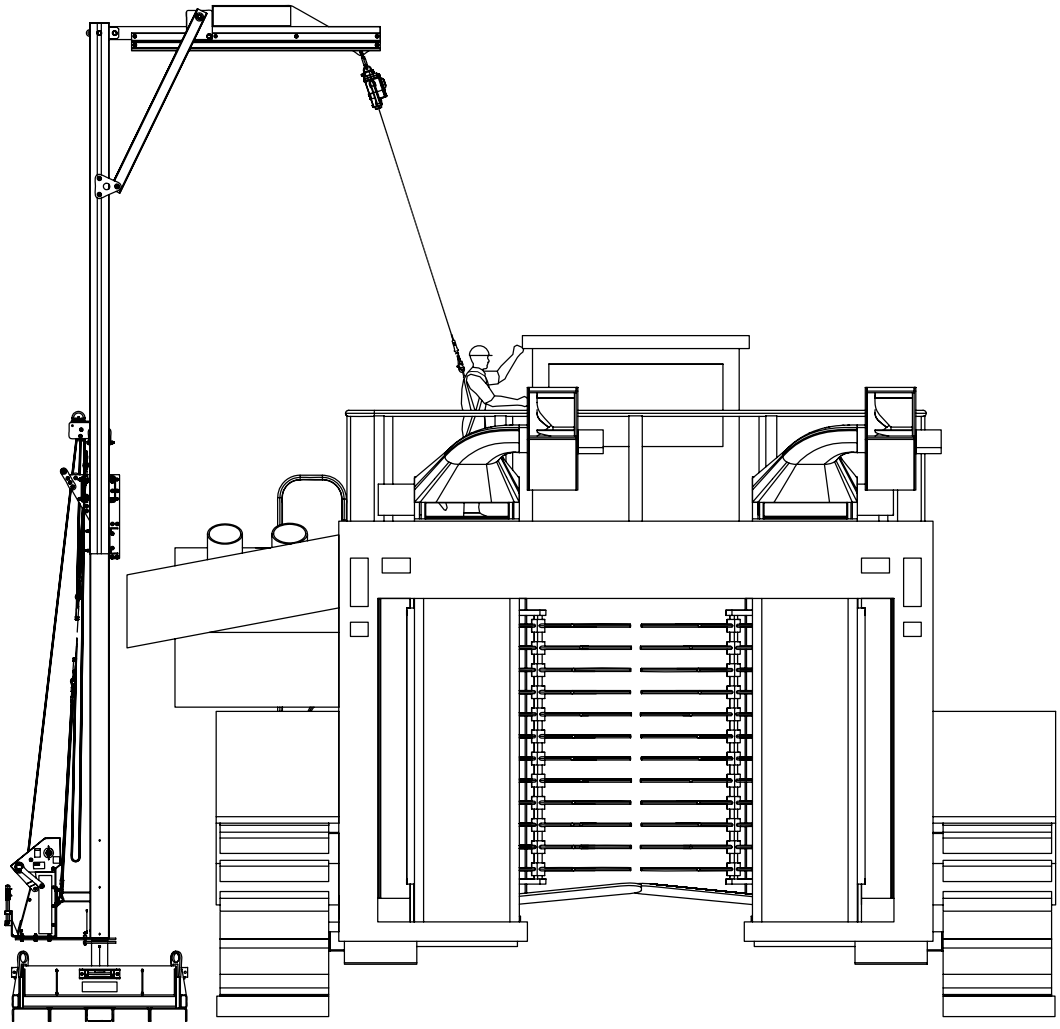

AVERTISSEMENT : *Ce produit fait partie des équipements de protection et de positionnement de travail. L'utilisateur doit suivre les instructions du fabricant pour chaque composant de cet équipement. Ces instructions doivent être transmises à l'utilisateur de cet équipement. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions avant d'utiliser cet équipement. L'utilisation et l'entretien de cet équipement doivent se conformer aux instructions du fabricant. Tout usage impropre, toute modification apportée à ce produit ou tout non-respect des instructions peut entraîner de graves blessures, voire la mort.*

IMPORTANT : *Pour toute question relative à l'utilisation, à l'entretien ou à la compatibilité de cet équipement avec votre application, contactez Capital Safety. Pour les questions d'ordre général et de plus amples informations sur les systèmes de protection antichutes, référez-vous aux normes nationales, y compris la série de normes sur la protection antichute ANSI Z359 (.0, .1, .2, .3, et .4), ANSI A10.32 et les exigences locales, provinciales et fédérales (OSHA) en vigueur régissant la sécurité au travail.*

IMPORTANT : *Avant d'installer et d'utiliser cet équipement, consignez les renseignements d'identification du produit que vous trouverez sur l'étiquette d'identification, dans le journal d'inspection et d'entretien (Tableau 2) au dos de ce manuel.*

DESCRIPTION DU PRODUIT :

La Figure 1 illustre le dispositif antichute du mât articulé réglable Flexiguard[MD]. Les mâts articulés réglables sont des dispositifs antichute sur rail de glissement monté sur une flèche à hauteur réglable et qui peuvent pivoter de 360° sur diverses options de base. Les systèmes dotés du socle de contrepoids peuvent être transportés à l'aide d'un chariot élévateur, d'un lève-palette, d'une grue, etc. Les systèmes dotés d'un socle affleurant stationnaire ou d'un socle fixé au sol peuvent être transportés d'un socle à l'autre à l'aide d'une grue, d'un palan ou d'un chariot élévateur avec courroie/chaîne de levage.

La Figure 2 illustre les principaux composants du dispositif antichute du mât articulé réglable. Consultez le Tableau 1 pour l'identification et les spécifications des composants. L'ensemble de rail à flèche (A) se déploie à partir d'un montage debout réglable (B) et supporte un rail de glissement (C) avec un chariot à quatre roues (D) qui se déplace d'avant en arrière dans les moitiés de rail. Le chariot est doté d'un œillet de 5/8 po (16 mm) pour assurer sa connexion avec la ligne de vie auto-rétractable ou la corde amortissante.

Le montage debout est fixé sur un pivot de poteau (E) encastré dans un socle de contrepoids rempli de béton (F), encastré dans une structure de béton (G) ou fixé à une surface de béton (H). La hauteur de la flèche est réglée à l'aide d'une manivelle (I) et d'un mécanisme de levage (J) qui élève ou abaisse le montage debout. Le montage debout peut être pivoté de 360° avec la poignée de rotation repliable (K) et verrouillé par incréments de 11° avec le mécanisme de goupille de sécurité de rotation (L) ou laissé libre pour tourner sur une plage définie par deux limiteurs de rotation (R). La partie inférieure du socle de contrepoids possède des profilés de levage (N) et des œilletons de levage (O) pour permettre le transport avec un chariot élévateur, un lève-palette, une grue, etc., et des indicateurs de pente (P) qui vous permettent de vous assurer que le système est bien de niveau. Des vérins de nivellement facultatifs (Q) peuvent être installés sur les socles de contrepoids remplis de béton.

Tableau 1 - Spécifications

Spécifications des composants :

Figure 2 Référence	Composant	Matériaux	Classification	Instructions d'assemblage/ installation
Ⓐ	Ensemble de rails de flèche	Aluminium		5903390
Ⓑ	Montage debout réglable	Tubes en Acier Rouleaux en Nylatron Point de connexion de levage en acier	Point de connexion - LEVAGE SEULEMENT, non conçu pour la protection contre les chutes : 1 200 lb (544 kg) Charge verticale (↓)	5903390
Ⓒ	Rail de glissement	Demi-rails en aluminium	1 800 lb (817 kg) Charge verticale (↓)	5903390
Ⓓ	Chariot à quatre roues	Roues en nylon Roulements en acier Œil de 5/8 po (16 mm) en acier inoxydable	5 000 lb (2 268 kg) Charge verticale (↓)	
Ⓔ	Poteau de boule d'attache	Tube en acier Pivot de boule d'attache en acier		
Ⓕ	Socle de contrepoids : 8530556	Acier Béton avec barres d'armature	Rempli avec du béton à 4 000 psi : 8530566 = 5 000 lb (2 268 kg)	
Ⓖ	Socle affleurant - 8530564	Acier		5903402
Ⓗ	Socle fixé au plancher - 8530565	Acier		5903387
Ⓘ	Manivelle	Acier		
Ⓙ	Mécanisme de levage	Socle en aluminium Couvercle chaîne et chaîne en acier Engrenages en acier Rouleaux en plastique		
Ⓚ	Poignée de rotation	Tube en acier Poignée en caoutchouc		
Ⓛ	Mécanisme de goupille de verrouillage rotative	Plaque en acier Goupille en acier zingué		
Ⓜ	Canaux de levage	Acier		
Ⓝ	Œilletons de levage	Acier	5 000 lb (2 268 kg) Charge verticale (↓) (1 250 lb par œilleton)	
Ⓞ	Indicateurs d'inclinaison	Jauge en plastique sur canal-C en aluminium		
Ⓟ	Vérin - 8530563	Vérin en acier Tubes de montage en acier Goupille de montage en acier	7 000 lb (3 175 kg) Crics à manivelle horizontale	5903386
Ⓠ	Étiquette IDRF i-SafeMC	Nylon, verre	Fréquence radio - 13,56 MHz	
Ⓡ	Limiteurs de rotation	Acier avec aimants		

Spécifications du système :

Capacité :	1 personne par chariot coulissant avec un poids total (incluant les vêtements, les outils, etc.) ne dépassant pas 420 lb (191 kg).
Ancrage :	La structure soutenant le Fall Arrest System doit supporter une charge verticale de 39 kN (8 800 lb).

1.0 APPLICATION DU PRODUIT

1.1 OBJECTIF : Les systèmes d'ancrage Flexiguard® sont conçus pour fournir des points de connexion d'ancrage pour un équipement de protection individuelle (EPI) antichute.

> ***AVERTISSEMENT :*** *Sauf indication contraire, l'équipement Capital Safety est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par Capital Safety. La substitution ou le remplacement effectué avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peut affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble. Veuillez ne pas suspendre, soulever ou supporter le poids d'outils ou d'équipement en les accrochant à ces ancrages, et n'y fixer aucun hauban pour antenne, câble téléphonique, etc.*

1.2 SUPERVISION : L'installation de cet équipement doit être supervisée par une personne qualifiée[1]. L'utilisation de cet équipement doit être supervisée par une personne compétente[4].

1.3 FORMATION : Cet équipement doit être installé et utilisé par des personnes formées pour que son application soit appropriée. Ce manuel est émis afin d'être utilisé dans le cadre d'un programme de formation pour les employés, tel que requis par l'OSHA. L'utilisateur et l'installateur de cet équipement sont tenus de se familiariser avec ces instructions, de suivre une formation afin de maintenir et d'utiliser correctement cet équipement et de bien connaître les caractéristiques opérationnelles, les limites des applications ainsi que les conséquences d'une utilisation inappropriée de cet équipement.

> ***IMPORTANT :*** *La formation doit être effectuée sans exposer l'utilisateur à un danger de chute. La formation doit être répétée régulièrement.*

1.4 PLAN DE SAUVETAGE : Pour l'utilisation de cet équipement et des sous-systèmes de connexion, l'employeur doit avoir un plan de sauvetage et les moyens à portée de main pour le mettre en œuvre et le communiquer aux utilisateurs, aux personnes autorisées[2] et aux sauveteurs[3]. Il est conseillé d'avoir une équipe de sauvetage présente sur place. Les membres de l'équipe doivent avoir l'équipement et les connaissances techniques afin de pouvoir accomplir un sauvetage réussi. La formation doit être répétée régulièrement afin d'assurer l'efficacité des sauveteurs.

1.5 FRÉQUENCE D'INSPECTION : Le système d'ancrage Flexiguard doit être inspecté par l'utilisateur avant chaque utilisation ainsi que par une personne compétente[4] autre que l'utilisateur à des intervalles n'excédant pas une fois par année[5]. Les procédures d'inspection sont décrites dans le *« Journal d'inspection et d'entretien »* (Tableau 2). Les résultats de chaque inspection effectuée par une personne compétente doivent être consignés sur des exemplaires du *« Journal d'inspection et d'entretien »*.

1.6 APRÈS UNE CHUTE : Si le système d'ancrage Flexiguard a été soumis à des forces résultant d'un arrêt de chute, il doit être mis immédiatement hors service et remplacé ou examiné par un représentant agréé de Capital Safety.

2.0 CONSIDÉRATIONS DU SYSTÈME

2.1 ANCRAGE : La structure sur laquelle le système d'ancrage Flexiguard est placé ou monté doit satisfaire les spécifications d'ancrage définies dans le Tableau 1.

> ***SELON OSHA :*** *Les ancrages utilisés pour la fixation d'un système antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 5 000 lb (22 kN) par utilisateur raccordé; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un équipement de protection individuelle (EPI) antichute complet dont le facteur minimal de sécurité est au moins de deux et qui est supervisé par une personne qualifiée.*

2.2 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) ANTICHUTE : La Figure 1 illustre les applications typiques du dispositif de protection antichute du système d'ancrage Flexiguard. L'équipement de protection individuelle (EPI) antichute utilisé avec ce système doit être conforme aux exigences provinciales et fédérales applicables, et aux normes OSHA et ANSI. L'EPI doit comprendre un harnais intégral et être conforme aux capacités suivantes :

	Force d'arrêt maximale	**Distance de chute libre maximale**
EPI antichute avec corde amortissante	900 lb (4 kN)	6 pi (1,8 m)

	Force d'arrêt	**Distance de chute libre maximale**
EPI avec dispositif à rappel automatique	Force d'arrêt maximale de 900 lb (4 kN) ou Force d'arrêt moyenne de 900 lb (4 kN) (tel que défini dans ANSI Z359.14)	2 pi (0,61 m)

> ***IMPORTANT :*** *Un EPI antichute ne peut être utilisé en AUCUNE circonstance avec une distance de chute libre supérieure à 6 pi (1,8 m) avec le système d'ancrage Flexiguard.*

2.3 TRAJECTOIRE DE CHUTE ET VITESSE DE BLOCAGE DE LA LVAR : Une trajectoire de chute non obstruée est nécessaire pour que la LVAR se bloque normalement. Les situations où la trajectoire de chute n'est pas dégagée doivent être évitées. Lorsqu'une personne travaille dans un espace réduit ou étroit, il est possible qu'en cas de chute, le corps ne puisse pas atteindre une vitesse suffisante pour que la LVAR se bloque. De même, il est possible qu'une personne travaillant sur un matériau instable (p. ex., sable ou grain) ne puisse pas chuter à une vitesse suffisante pour bloquer la LVAR.

2.4 DANGERS : L'utilisation de cet équipement dans des zones de dangers environnementaux peut exiger de prendre des précautions additionnelles afin d'éviter que l'utilisateur ne se blesse ou que l'équipement ne subisse des dommages. Ces dangers peuvent inclure, entre autres, la chaleur, les produits chimiques caustiques, les environnements corrosifs, les lignes électriques à haute tension, les gaz toxiques ou explosifs, les machines en mouvement, les rebords tranchants ou les matériaux suspendus pouvant tomber et entrer en contact avec l'utilisateur ou l'équipement de protection individuelle (EPI) antichute.

---

1 ***Personne qualifiée :*** *Une personne qui détient un certificat professionnel ou un diplôme reconnu ainsi que des connaissances, une formation et une expérience exhaustives des systèmes antichute et des procédures de sauvetage, capable de concevoir, d'analyser, d'évaluer et de définir des systèmes antichute et de sauvetage selon les exigences de l'OSHA et les normes en vigueur.*

2 ***Personne autorisée :*** *Personne affectée par l'employeur et chargée d'exécuter des travaux à un emplacement qui l'expose à un danger de chute (dans le cadre des normes Z359).*

3 ***Secouriste :*** *Toute personne, autre que la personne secourue effectuant un sauvetage assisté à l'aide d'un équipement de sauvetage.*

4 ***Personne compétente :*** *Une personne capable d'identifier des dangers existants et prévisibles dans les conditions d'environnement ou de travail qui sont insalubres ou qui représentent un danger pour les employés et qui est autorisée à adopter des mesures correctives immédiates pour les éliminer.*

5 ***Fréquence d'inspection :*** *Les conditions de travail extrêmes (environnement hostile, utilisation prolongée, etc.) peuvent nécessiter des inspections plus fréquentes de la part de personnes compétentes.*

2.5 DISTANCE D'ARRÊT : La distance d'arrêt sous l'utilisateur doit être suffisante pour arrêter la chute avant qu'il n'entre en contact avec le sol ou tout autre obstacle. La distance d'arrêt dépend des facteurs suivants :

- Distance de décélération
- Distance de chute libre
- Taille du travailleur
- Mouvement de l'élément de fixation du harnais
- Élévation du connecteur d'ancrage
- Longueur du sous-système du connecteur

Reportez-vous aux instructions du fabricant de l'équipement de protection individuelle (EPI) antichute pour de plus amples détails sur le calcul de la distance d'arrêt.

2.6 CHUTES OSCILLANTES : Les chutes oscillantes se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus du point où la chute se produit (voir la Figure 3). La force du heurt d'un objet entraîné par les mouvements pendulaires résultant d'une chute oscillante peut causer des blessures graves. Les chutes oscillantes peuvent être réduites en limitant la distance horizontale (H) entre l'utilisateur et le point d'ancrage. Dans une chute oscillante, la distance totale de chute (F) sera plus grande que si l'utilisateur chute directement en dessous du point d'ancrage, augmentant ainsi la distance d'arrêt requise pour arrêter l'utilisateur en toute sécurité. Reportez-vous aux instructions du fabricant de l'équipement de protection individuelle antichute pour de plus amples détails sur les chutes oscillantes et le calcul de la distance d'arrêt.

2.7 REBORDS TRANCHANTS : Évitez de travailler dans des zones où des composants de la ligne de vie ou de la longe de l'équipement de protection individuelle (EPI) antichute peuvent toucher ou frotter contre des rebords tranchants non protégés (voir la Figure 4). Dans les cas où il est impossible d'éviter tout contact avec un rebord tranchant, couvrez ce rebord avec un matériel protecteur (A).

2.8 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : L'équipement Capital Safety est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par Capital Safety. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

> ***IMPORTANT :*** *Les substitutions doivent être approuvées par écrit par Capital Safety.*

2.9 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : Les connecteurs sont considérés comme compatibles avec d'autres éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour être utilisés ensemble et de manière à ce que leur taille et leur forme ne provoquent pas l'ouverture accidentelle de mécanismes de verrouillage, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec Capital Safety pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et dés d'accrochage) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 5 000 lb (22,2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec le système d'ancrage et toute autre pièce du système. N'utilisez aucun équipement non compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se décrocher accidentellement (voir figure 5). Les connecteurs doivent être compatibles par leur taille, leur forme et leur résistance. Si le connecteur sur lequel se fixe le crochet standard ou les fixations du mousqueton est plus petit ou de forme irrégulière, celui-ci risque d'exercer une force sur la clavette du crochet standard ou du mousqueton (A). Cette force peut entraîner l'ouverture de la clavette (B), permettant ainsi au crochet standard ou au mousqueton de se désengager du point de connexion (C).

Des crochets standard et des mousquetons autoverrouillants sont requis par les normes ANSI Z359 et OSHA.

2.10 CONNEXIONS : Seuls les crochets standard et mousquetons peuvent être utilisés avec cet équipement. Assurez-vous que tous les connecteurs sont compatibles en taille, en forme et en résistance. N'utilisez aucun équipement non compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés.

Les connecteurs Capital Safety (crochets standard et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les instructions propres à chacun des produits. Consultez la Figure 6 pour obtenir des exemples de connexions inappropriées. Ne connectez aucun crochet standard et mousqueton :

A. à un dé d'accrochage auquel un autre connecteur est déjà fixé;

B. d'une manière à occasionner une charge sur la clavette.

> ***REMARQUE :*** *Les crochets standard à ouverture large ne doivent pas être connectés à des dés d'accrochage de taille standard ou des objets semblables qui pourraient entraîner une charge sur la clavette si le crochet ou le dé d'accrochage se tordait ou pivotait, à moins que le crochet standard soit conforme et muni d'une clavette de 3 600 lb (16 kN). Vérifiez les inscriptions sur votre crochet standard afin de vous assurer qu'il convient à votre application.*

C. En cas de fixation défectueuse, où des éléments qui dépassent du crochet standard ou du mousqueton se prennent dans le point d'ancrage et semblent être totalement pris dans le point d'ancrage sans pouvoir le vérifier visuellement.

D. Entre eux.

E. Directement à la sangle ou à la longe, ou à l'ancrage sous tension (à moins que les instructions du fabricant pour la longe et le connecteur n'autorisent une connexion de ce type).

F. À un objet dont la forme ou la dimension bloque la fermeture et le verrouillage du crochet standard ou du mousqueton, ou pourrait provoquer leur décrochage.

G. S'il ne laisse pas le connecteur s'aligner correctement alors qu'il est sous tension.

3.0 INSTALLATION

IMPORTANT : *Le mât articulé réglable Flexiguard[MD] doit être installé par une personne compétente et l'installation doit être certifiée par une personne compétente. Il doit satisfaire aux critères d'un ancrage homologué, ou être capable de supporter les forces potentielles qui peuvent être générées lors d'une chute.*

IMPORTANT : *Veuillez ne pas modifier cet équipement ni en faire sciemment un usage abusif. Consultez Capital Safety en cas d'installation ou d'utilisation de ce matériel avec d'autres composants ou sous-systèmes que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants peuvent gêner le fonctionnement de cet équipement.*

3.1 PLANIFICATION : Planifiez votre système de protection antichute avant l'installation du système d'ancrage Flexiguard. Prenez en compte tous les facteurs qui pourraient affecter la sécurité avant, pendant et après une chute. Tenez compte de toutes les exigences, restrictions et spécifications indiquées dans la Section 2 et le Tableau 1.

3.2 INSTALLATION DU MÂT ARTICULÉ SUR SON SOCLE : La Figure 7 illustre l'installation du mât articulé sur les options de socle offertes :

1. **Installer les socles stationnaires :** Assemblez et installez le socle fixé au sol ou le socle affleurant comme indiqué dans leurs instructions d'installation respectives (voir Tableau 1). Les socles à contrepoids doivent être livrés préassemblés.
2. **Assembler le mât articulé** : Assemblez le mât articulé comme indiqué dans les instructions d'assemblage (voir Tableau 1).
3. **Poser le mât articulé sur le socle :** Soulevez le mât articulé assemblé par l'anneau de levage à l'aide d'un chariot élévateur à fourche ou d'une grue. Positionnez le mât articulé pour que la douille de montage située au bas du mât vertical soit directement dessus le poteau de la boule d'attache.
4. **Abaisser le mât articulé sur la base :** Abaissez le mât articulé sur la base jusqu'à ce que la boule d'attache soit installée dans la douille de montage.
5. **Configurer la rotation du mât articulé :** Le mât articulé peut être verrouillé par incréments de rotation de 11° grâce au mécanisme de rotation à goupilles de sécurité ou laissé libre pour pivoter sur une plage définie par deux limiteurs de rotation.
   - **A. Pas de rotation :** Faites tourner la flèche sur la position souhaitée, puis insérez la goupille de sécurité de rotation dans le trou de goupille interne et le trou aligné dans la plaque de rotation pour empêcher le mât articulé de tourner.
   - **B. Plage de rotation :** Insérez la goupille de sécurité de rotation dans le trou de goupille externe, puis installez les limiteurs de rotation sur chaque côté de la goupille de blocage : Retirez les limiteurs de rotation de leurs positions de rangement sur le mât articulé. Insérez les taquets de montage du limiteur de rotation dans les trous voulus dans la plaque de rotation pour définir la plage de rotation.

MISE EN GARDE : *Le mât articulé peut être utilisé sans que la goupille de sécurité de rotation ne soit insérée, permettant ainsi une rotation de 360°; mais cela peut provoquer une chute oscillante accrue dans plusieurs directions en cas de chute.*

3.3 INSTALLATION DE VÉRINS DE NIVELLEMENT EN OPTIONS : Une trousse de vérin de nivellement en option est offerte pour les socles de contrepoids. Installez les vérins de nivellement sur le socle de contrepoids comme indiqué dans les instructions d'installation comprises (voir Tableau 1).

3.4 TRANSPORT DU DISPOSITIF : La Figure 8 illustre le transport du mât articulé. Préparez et transportez le dispositif comme suit :

1. **Abaisser le mât articulé :** Tournez la manivelle de réglage vertical jusqu'à ce que le mât réglable et le mât articulé soient complètement abaissés.
2. **Faire pivoter le mât articulé :** Retirez la goupille de sécurité de rotation, faites tourner le mât articulé pour un meilleur dégagement pendant le transport, puis réinsérez la goupille de sécurité de rotation pour empêcher le mât articulé de tourner pendant le transport.
3. **Transporter le dispositif :** Transportez le dispositif mât articulé avec son socle de contrepoids sur les lieux de travail à l'aide d'un chariot élévateur à fourche ou d'un lève-palette et des profilés de levage; ou d'une grue ou de tout autre équipement semblable et les œilletons de levage du socle de contrepoids. Transportez le mât articulé d'un socle à un autre à l'aide d'une grue, d'un palan ou d'un chariot élévateur à fourche équipé d'une sangle ou d'une chaîne de levage et de l'anneau de levage situé sur le dessus de l'ensemble mât.

MISE EN GARDE : *Ne jamais transporter le système sans que le mât articulé n'ait été abaissé et la goupille de blocage de rotation insérée.*

AVERTISSEMENT : *Ne le transportez pas à des vitesses dépassant 8 km/h (5 mi/h). Ne transportez jamais le dispositif sur des pentes de plus de 10°. Des vitesses et des pentes excessives peuvent provoquer le renversement du dispositif et du véhicule de traction et entraîner des blessures graves, voire mortelles.*

AVERTISSEMENT : *Lors du transport du mât articulé, ayez à l'esprit les obstacles aériens et les dangers électriques potentiels susceptibles de provoquer des blessures graves ou mortelles.*

---

1 Personne qualifiée : *Une personne qui détient un certificat professionnel ou un diplôme reconnu ainsi que des connaissances, une formation et une expérience exhaustives des systèmes antichute et des procédures de sauvetage, capable de concevoir, d'analyser, d'évaluer et de définir des systèmes antichute et de sauvetage selon les exigences de l'OSHA et les normes en vigueur.*

3.5 POSITIONNEMENT DU DISPOSITIF : La Figure 9 illustre le positionnement et la préparation du mât articulé pour le travail. Positionnez et préparez le dispositif comme suit :

1. **Positionner le mât articulé :** Placez le mât articulé réglable près de la zone de travail sur une surface inclinée à 1° au maximum.

   INDICATEURS D'INCLINAISON : *Le socle de contrepoids est équipé de trois indicateurs d'inclinaison visant à vérifier que la surface est de niveau. Des vérins de nivellement en option peuvent être installés dans les dispositifs de montage des vérins sur le socle de contrepoids afin de mettre de niveau le dispositif mât articulé sur une surface qui ne l'est pas. Sortez les vérins de nivellement jusqu'à ce qu'ils touchent le sol. Faites monter ou descendre les vérins de nivellement jusqu'à ce que tous les indicateurs d'inclinaison indiquent une pente de moins de 1°.*

2. **Soulever le mât articulé :** Faites tourner la manivelle de réglage vertical dans le sens horaire jusqu'à ce que le rail de flèche atteigne la hauteur désirée.

   MISE EN GARDE : *Aucun membre du personnel ne doit être attaché au rail de glissement lorsque le système est levé en position.*

3. **Faire pivoter le mât articulé :** Retirez la goupille de sécurité de rotation et faites pivoter le mât articulé en position souhaitée à l'aide de la poignée de rotation. Le mât articulé peut être verrouillé par incréments de rotation de 11° grâce au mécanisme de rotation à goupilles de sécurité ou laissé libre pour pivoter sur une plage définie par deux limiteurs de rotation :

   A. Pas de rotation : Faites tourner la flèche sur la position souhaitée, puis insérez la goupille de sécurité de rotation dans le trou de goupille interne et le trou aligné dans la plaque de rotation pour empêcher le mât articulé de tourner.

   B. Plage de rotation : Insérez la goupille de sécurité de rotation dans le trou de goupille externe, puis installez les limiteurs de rotation sur chaque côté de la goupille de blocage. Insérez les taquets de montage du limiteur de rotation dans les trous voulus dans la plaque de rotation pour définir la plage de rotation.

   MISE EN GARDE : *Le mât articulé peut être utilisé sans que la goupille de sécurité de rotation ne soit insérée, permettant ainsi une rotation de 360°; mais cela peut provoquer une chute oscillante accrue dans plusieurs directions en cas de chute.*

4.0 UTILISATION

AVERTISSEMENT : *Consultez votre médecin en cas de doute quant à votre capacité physique d'amortir en toute sécurité le choc de l'antichute ou de la suspension. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes ou les personnes mineures ne doivent pas utiliser l'équipement DBI-SALA, sauf situation d'urgence.*

AVERTISSEMENT : *Ne dépassez jamais les valeurs maximales de capacité spécifiées dans le Tableau 1. Un dépassement de la capacité annoncée pourrait faire tomber ou renverser le dispositif, pouvant provoquer ainsi des blessures graves, voire mortelles.*

4.1 AVANT CHAQUE UTILISATION : Vérifiez que votre domaine de travail et que l'équipement de protection individuelle (EPI) antichute satisfait tous les critères définis à la Section 2 et qu'un plan de sauvetage est en place. Inspectez le mât articulé système de rail à flèche horizontale Flexiguard en suivant les points d'inspection *« Utilisateur »* définis dans le *« Journal d'inspection et d'entretien »* (Tableau 2). Si une inspection révèle un état non sécuritaire ou douteux, n'utilisez pas mât articulé . Mettez le dispositif hors service et communiquez avec Capital Safety pour son remplacement ou sa réparation.

ZONE DE TRAVAIL SÉCURITAIRE : *La Figure 3 illustre la zone de travail sécuritaire du mât articulé réglable. La zone ombrée du tableau désigne les distances de travail sécuritaire où l'angle de la ligne de vie est inférieure ou égale à 30° par rapport à la verticale, et la distance horizontale (H) depuis le point de connexion de l'ancrage est inférieur ou égal à 6 pi (1,82 m). Ne travaillez JAMAIS à une distance horizontale (H) et une distance verticale (V) qui entraînent une distance de chute calculée (F) qui dépasse les valeurs de la zone sombre dans le tableau à la Figure 3.*

4.2 CONNEXIONS ANTICHUTE : La Figure 10 illustre l'application du mât articulé et de ses connexions antichutes. Le mât articulé doit toujours être utilisé avec un harnais de sécurité complet et un sous-système antichute. Le système de rail de glissement est doté d'un chariot à quatre roues qui se déplace de l'arrière à l'avant dans les demi-rails. Une LVAR ou une corde amortissante peut être attachée au chariot à quatre-roues. Raccordez l'autre extrémité de la LVAR ou de la corde amortissante au dé d'accrochage dorsal du harnais.

AVERTISSEMENT : *Lors d'un transfert entre LVAR, conservez toujours une fixation intégrale pour garantir une protection antichute dans l'éventualité d'une chute.*

IMPORTANT : *Pas plus d'une personne, satisfaisant aux exigences de capacité spécifiées dans le Tableau 1, ne devrait être attachée au chariot coulissant à quatre roues.*

AVERTISSEMENT : *Des connexions inappropriées ou incomplètes entre les composants de l'équipement de protection individuelle (EPI) antichute peuvent être à l'origine de blessures graves, voire mortelles. Consultez la section 2 pour plus de détails concernant la compatibilité des connecteurs et les connexions de sécurité.*

5.0 INSPECTION

5.1 **FRÉQUENCE D'INSPECTION :** Le Flexiguard System doit être inspecté en fonction des intervalles définis dans la section 1. Les procédures d'inspection sont décrites dans le *« Journal d'inspection et d'entretien » (Tableau 2)*. Inspectez tous les autres composants du système de protection contre les chutes selon les fréquences et les procédures définies dans les instructions du fabricant.

> ***Étiquette IRF i-Safe™ :*** *Certains Systems Flexiguard sont dotés d'une étiquette d'identification par radiofréquence (IRF) i-Safe. L'étiquette IRF peut être utilisée conjointement avec l'appareil de lecture portable i-Safe pour simplifier l'inspection et le contrôle de l'inventaire, et donne le dossier de votre équipement de protection antichute. Si vous utilisez i-Safe pour la première fois, communiquez avec Capital Safety ou consultez le site www.capitalsafety.com.*

5.2 **DÉFAUTS :** Si l'inspection révèle l'existence d'un état non sécurisé ou défectueux, mettez immédiatement le Flexiguard System hors service et contactez Capital Safety pour son remplacement ou sa réparation. Ne tentez pas de réparer le System.

> ***IMPORTANT :*** *Seules Capital Safety ou les parties autorisées par écrit par Capital Safety sont en droit d'effectuer des réparations sur cet équipement.*

5.3 **DURÉE DE VIE DU PRODUIT :** La vie utile du System est déterminée par les conditions de travail et l'entretien. Tant que le système satisfait aux critères de vérification, il peut être utilisé.

6.0 ENTRETIEN, SERVICE, ENTREPOSAGE

6.1 **NETTOYAGE :** Nettoyez régulièrement les composants métalliques du System avec une brosse douce, de l'eau chaude et une solution savonneuse douce. Assurez-vous de rincer les pièces minutieusement à l'eau propre.

> ***IMPORTANT :*** *Même si le système est extrêmement résistant aux produits chimiques et aux conditions ambiantes, évitez de contaminer le Flexiguard System au contact d'acides, de bitume, de ciment, de peinture, de détergents, etc. Si l'équipement entre en contact avec des acides ou autres produits chimiques caustiques, mettez-le hors service et lavez-le à l'eau et au savon doux. Inspectez-le conformément au Tableau 2 avant de le remettre en service.*

6.2 **ENTRETIEN ET RÉPARATIONS :** Seules Capital Safety ou les parties autorisées par écrit par Capital Safety sont en droit d'effectuer des réparations sur cet équipement. Si le equipment a été assujetti à une force de chute ou si l'inspection révèle des conditions dangereuses ou défectueuses, retirez-le du service et communiquez avec Capital Safety pour son remplacement ou sa réparation.

6.3 **ENTREPOSAGE ET TRANSPORT :** Lorsque le Flexiguard System n'est pas utilisé, rangez-le avec ses équipements antichutes associés dans un endroit frais, sec et propre, à l'abri de la lumière directe du soleil. Évitez les lieux contenant des émanations chimiques. Procédez à un examen minutieux après un entreposage prolongé.

ÉTIQUETTES

Les étiquettes suivantes doivent apparaître sur le mât articulé réglable à contrepoids Flexiguard. Lorsqu'elles ne sont pas parfaitement lisibles, les étiquettes doivent être remplacées. Communiquez avec Capital Safety pour obtenir des étiquettes de remplacement.

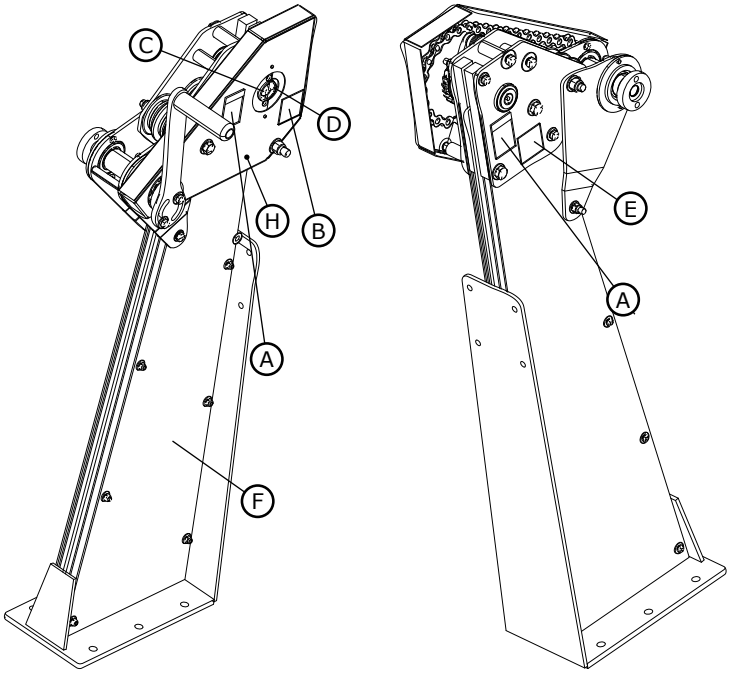

A

B

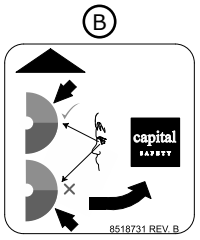

C

D

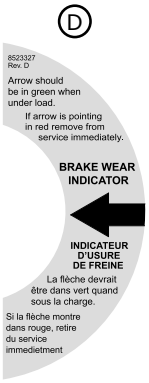

E

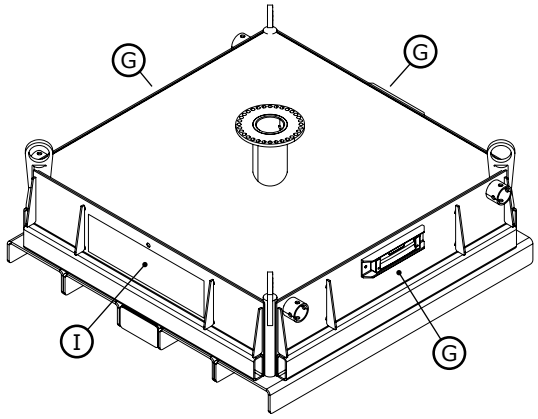

G

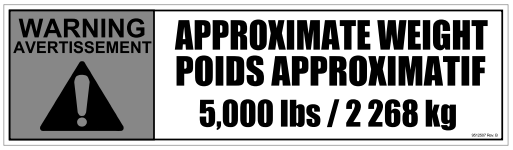

H

F

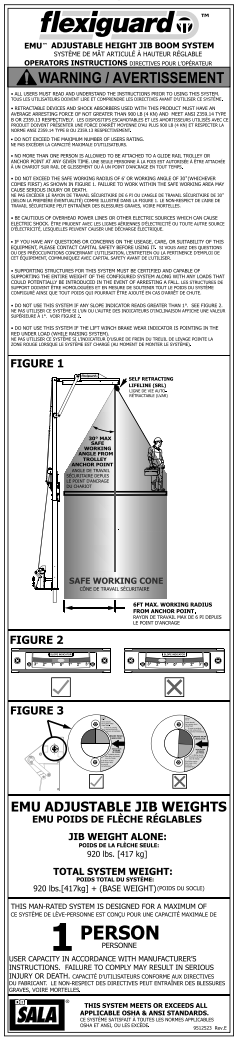

I

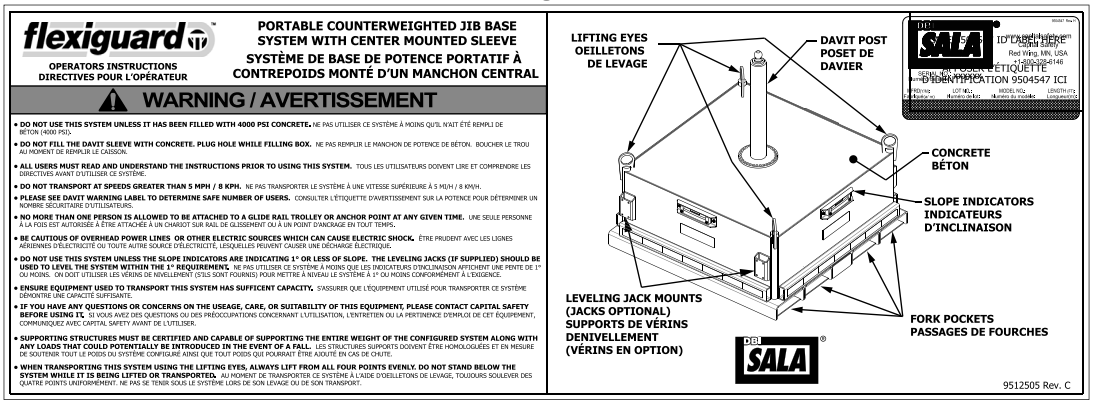

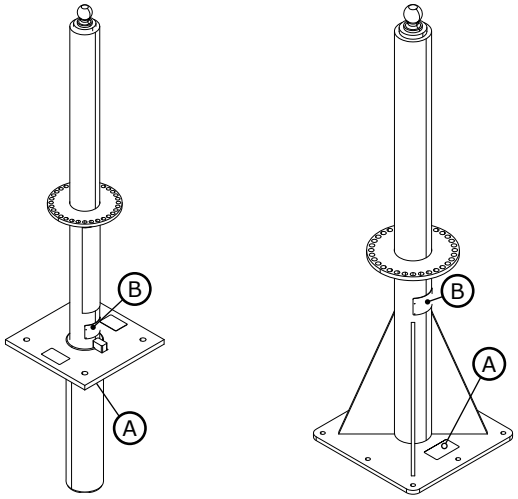

A

9504547 Rev. H

DBI SALA®

www.capitalsafety.com
Capital Safety
Red Wing, MN, USA
+1-800-328-6146

SERIAL NO.: XXXXXX
Numéro de série:

MFRD(Y/M): Fabriqué(a/ m)	LOT NO.: Numéro de lot:	MODEL NO.: Numéro du modèle:	LENGTH (FT): Longueur(m):

B

WARNING
AVERTISSEMENT

YOU MUST READ AND UNDERSTAND THE OPERATOR'S MANUAL OR HAVE INSTRUCTIONS EXPLAINED TO YOU BEFORE USING THIS PRODUCT. Not following the instructions in the operator's manual can cause serious injury or death.

VOUS DEVEZ LIRE ET COMPRENDRE LE GUIDE DE L'UTILISATEUR OU VOUS FAIRE EXPLIQUER LES INSTRUCTIONS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT. Négliger d'observer les instructions du guide de l'utilisateur peut causer des blessures graves, voire mortelles.

8515570 Rev. B

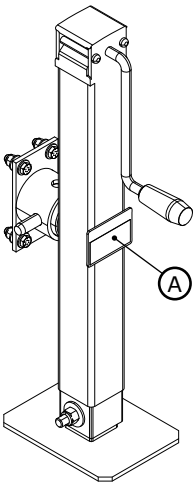

A

WARNING
AVERTISSEMENT

MAXIMUM LIFT CAPACITY: 5000 lbs / 22kN
Capacite maximale de portance: 5000 lbs / 22kN

Do not remove this label. Fully retract or rotate jack before towing. Engage locking pin on swivel jack before towing or using jack. Blocks used to increase height can cause instability and may cause injurt or death. Enlever pas cette etiquette. Retracter completement la prise avant le remorquage. Engager la pin pivotent avant de remorquage ou en utilisent la prise. Blocs utilize pour augmenter la hauteur peut entrainer une instabilite et peuvent cause une blesseur our la mort.

8518723 Rev. B

Table 2 – Journal d'inspection et d'entretien

Date d'inspection :	**Inspectée par :**

Composants :	**Inspection :** (Voir la section 1 : *Fréquence d'inspection*)	**Utilisateur**	**Personne compétente**
Ensembles câble d'ancrage sous tension et tendeur à lanterne (schéma 1)	Inspectez les tendeurs à lanterne pour vérifier leur ajustement et déceler tout dommage.	☐	☐
	Vérifiez les câbles d'ancrage pour vous assurer qu'ils n'ont pas de mou. Les câbles doivent être suffisamment serrés pour appliquer une légère pression sur la structure du système, ATTENTION DE NE PAS SERRER À L'EXCÈS. Inspectez les câbles en recherchant particulièrement les plis (A), les fils coupés ou cassés (B), les nids de fils brisés (C), les projections de soudure (E), la corrosion, le contact de produits chimiques et les traces d'abrasion avancée. (Schéma 1)	☐	☐
Ensembles de support de rail (schéma 2)	Vérifiez le support de rail (A) pour repérer tout défaut structural ou dommage, y compris les coudes, la corrosion, etc.	☐	☐
	Inspectez les dispositifs de fixation sur les supports du rail pour vous assurer qu'ils sont bien serrés.	☐	☐
	Inspectez visuellement les goussets (B) pour vous assurer qu'ils sont bien droits. Assurez-vous qu'il n'y a ni déformation ni coude indiquant une précédente exposition aux forces chocs	☐	☐
Ensemble de rail de glissement (Schéma 3)	Inspectez visuellement les dispositifs de fixation (A) du rail de glissement pour vous assurer qu'ils sont bien serrés.	☐	☐
	Inspectez le rail (B) pour déceler la présence de défauts structuraux. Le rail doit être droit, sans déformations ni bosses.	☐	☐
	Inspectez visuellement les chariots coulissants à quatre roues (C) à la recherche de dommages sur le chariot et d'usure excessive des roues. Vérifiez que les chariots roulent sans encombre sur le rail de glissement et que les roues sont solidement fixées.	☐	☐
Montage debout réglable (Schéma 4)	Inspectez le montage debout à la recherche de tout défaut ou dommage structural, y compris les coudes, la corrosion, etc.	☐	☐
	Inspectez les dispositifs de fixation des montages debout pour vous assurer qu'ils sont bien serrés. ***IMPORTANT :*** *ne réglez pas les tiges filetées (A). Elles ont déjà été réglées par le fabricant.*	☐	☐
	Appliquez régulièrement de la graisse sur l'embout de graissage (B) pour lubrifier le pivot de la boule d'attache.		☐
Mécanisme de levage (Schéma 5)	Inspectez les indicateurs d'usure des freins (A) en descendant le mât articulé. Si l'indicateur d'usure des freins est dans la zone rouge (B), retirez le mécanisme d'entraînement du service et contactez le fabricant.	☐	☐
	Inspectez visuellement les dispositifs de fixation du mécanisme d'entraînement pour vous assurer qu'ils sont bien serrés.	☐	☐
	Inspectez visuellement la chaîne d'entraînement (C) pour déceler tout relâchement. La déflexion de la chaîne ne doit pas être supérieure à 0,5 po (13 mm).	☐	☐
	Lubrifiez la chaînes d'entraînement avec du WD-40 ou tout lubrifiant léger semblable.		☐
Points de connexion d'ancrage	Assurez-vous que les points de connexion d'ancrage sont exempts de corrosion, de fissures ou d'autres imperfections pouvant entraîner des problèmes de fonctionnement.	☐	☐
Étiquettes	Vérifiez que toutes les étiquettes sont fermement apposées et qu'elles sont lisibles (voir *« Étiquettes »*)	☐	☐
EPI et autres équipements	Tout équipement de protection individuelle (EPI) antichute (harnais, ligne de vie auto-rétractable, etc) utilisé avec le dispositif antichute Flexiguard doit être installé et inspecté conformément aux instructions du fabricant.	☐	☐

Numéro(s) de série :	**Date d'achat :**
Numéro de modèle :	**Date de première utilisation :**

Mesures correctives/entretien :	Approuvé par :
	Date :
Mesures correctives/entretien :	Approuvé par :
	Date :
Mesures correctives/entretien :	Approuvé par :
	Date :
Mesures correctives/entretien :	Approuvé par :
	Date :

Diagram 1

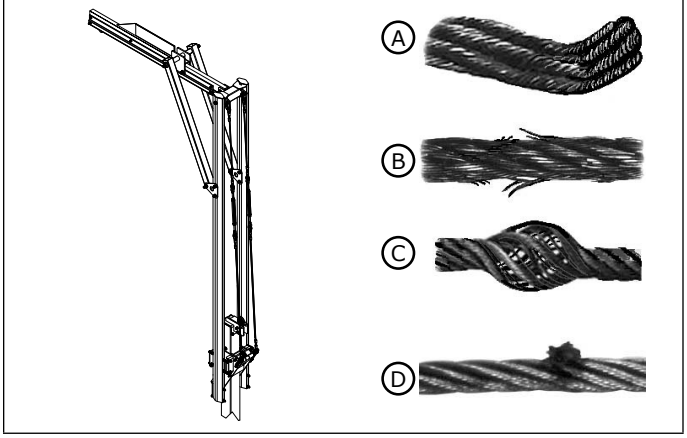

Diagram 2

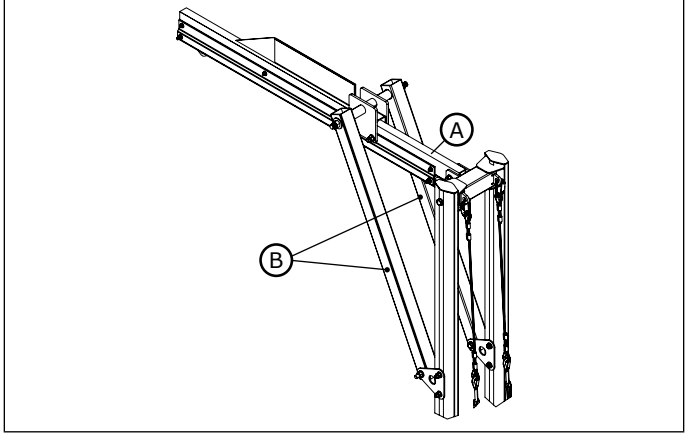

Diagram 3

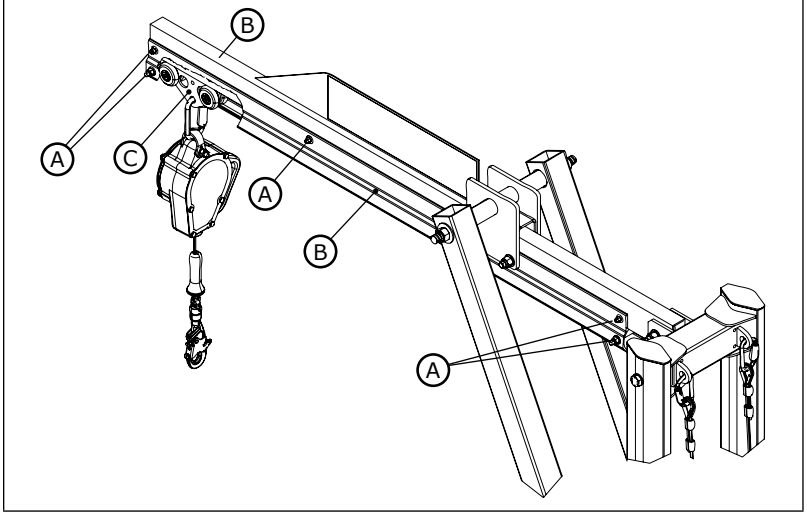

Diagram 4

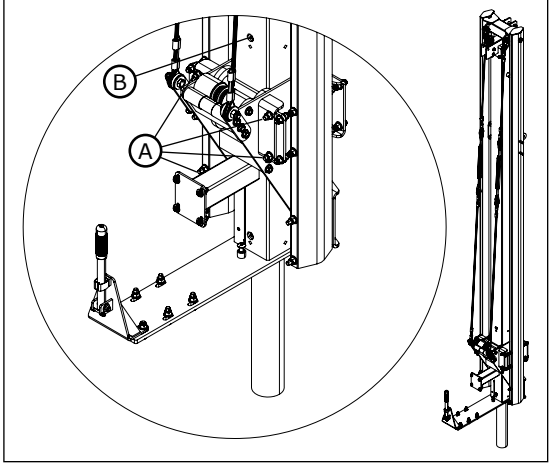

Diagram 5

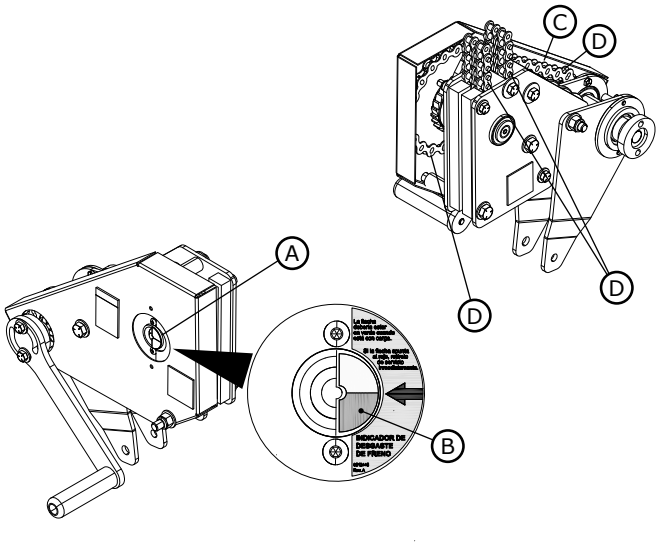

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.

capital
SAFETY

Global Leader in Fall Protection

USA
3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Toll Free: 800.328.6146
Phone: 651.388.8282
Fax: 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

Brazil
Rua Anne Frank, 2621
Boqueirão Curitiba PR
81650-020
Brazil
Phone: 0800-942-2300
brasil@capitalsafety.com

Mexico
Calle Norte 35, 895-E
Col. Industrial Vallejo
C.P. 02300 Azcapotzalco
Mexico D.F.
Phone: (55) 57194820
mexico@capitalsafety.com

Colombia
Compañía Latinoamericana de Seguridad S.A.S.
Carrera 106 #15-25 Interior 105 Manzana 15
Zona Franca - Bogotá, Colombia
Phone: 57 1 6014777
servicioalcliente@capitalsafety.com

Canada
260 Export Boulevard
Mississauga, ON L5S 1Y9
Phone: 905.795.9333
Toll-Free: 800.387.7484
Fax: 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

EMEA (Europe, Middle East, Africa)
EMEA Headquarters:
5a Merse Road
North Moons Moat
Redditch, Worcestershire
B98 9HL UK
Phone: + 44 (0)1527 548 000
Fax: + 44 (0)1527 591 000
csgne@capitalsafety.com

France:
Le Broc Center
Z.I. 1re Avenue - BP15
06511 Carros Le Broc Cedex
France
Phone: + 33 04 97 10 00 10
Fax: + 33 04 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

Australia & New Zealand
95 Derby Street
Silverwater
Sydney NSW 2128
Australia
Phone: +(61) 2 8753 7600
Toll-Free : 1800 245 002 (AUS)
Toll-Free : 0800 212 505 (NZ)
Fax: +(61) 2 8753 7603
sales@capitalsafety.com.au

Asia
Singapore:
69, Ubi Road 1, #05-20
Oxley Bizhub
Singapore 408731
Phone: +65 - 65587758
Fax: +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai:
Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, P R China
Phone: +86 21 62539050
Fax: +86 21 62539060
inquiry@capitalsafety.cn

www.capitalsafety.com

ISO 9001 BSI REGISTERED ANSI-RAB QMS ACCREDITED